Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Non salarié et chômage

Par Elena 045670

Bonjour
J ai créé mon auto entreprise en 2016,n ayant jamais été salarié avant cette création.
Depuis 3ans,j avais un contrat de partenariat avec une société qui me versait mensuellement 2000 ? par mois en qualité de développeur web.L objectif de la ste étant atteint et me retrouvant sans contrat,puis je bénéficier d allocations chômage (en vous rappelant que je n ai jamais été salarié).
Vous remerciant pour vos prochaines informations
Bien cordialement

Par Isadore

Bonjour,

La baisse de chiffre d'affaires d'un indépendant encore en activité ne lui ouvre pas de droits aux ARE.

Si vous fermez votre entreprise parce qu'elle est devenue économiquement non viable, et que vous cherchez activement un emploi, c'est différent :
[url=https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F23994]https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F23994[/url]